

Nice, le 12 Mai 2021



ÉTABLISSEMENTS
Sainte-Marie
ALPES MARITIMES

Service Direction

T/ 04 93 13 57.47 - F/ 04 93 13 56 66

87 avenue Joseph-Raybaud

CS 41519 - 06009 Nice CEDEX 1

Monsieur le Préfet de région, préfet des Bouches-du-Rhône

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Secrétariat général

16, rue Zattara

CS 70248

13331 - Marseille cedex 3

Nos réf. : SD/vdc
valerie.decastres@ahsm.fr

Objet : Engagement conduction d'une Evaluation d'Impact sur la Santé

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre des travaux de reconstruction complète du Centre Hospitalier Sainte Marie de Nice, l'AHSM entend accorder une importance toute particulière à la santé des usagers et des riverains de l'établissement.

Cette attention se manifeste déjà à travers la mise en place d'une charte de chantier propre et des démarches entreprises pour obtenir le label BDM.

En outre, et afin de garantir une prise en compte optimale des enjeux en matière de santé des usagers et des riverains, nous nous engageons à faire réaliser par un prestataire spécialisé une Evaluation d'Impact sur la Santé pour laquelle nous avons d'ores et déjà sollicité une subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur de Territoire des établissements
Sainte Marie des Alpes Maritimes

Stéphanie DURAND